

## DEMANDE D'INFORMATIONS

A retourner à l'Institut Catholique de Paris  
BP 72  
75261 Paris Cedex 06

Mme  Mlle  M.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

DL0509

### Je souhaite :

Recevoir, sans engagement de ma part, votre documentation détaillée sur les dons, donations, legs et assurances-vie.

Soutenir l'Institut Catholique de Paris en envoyant un don de :

50 €  100 €  150 €  200 €

500 €  1000 €  Autres : ..... €

Dans les jours suivant l'encaissement de votre don, vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de **déduire, soit 66 % de votre don de votre Impôt sur le revenu**, dans la limite de 20% de vos revenus imposables, **soit 75 % de votre don de votre ISF**, dans la limite de 50 000 €.



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06.01.1978, en vous adressant à notre association, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant.

Vous pouvez également vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou créées.

D-ICP\_0509



## Soutenir l'Institut Catholique de Paris...

... en donnant aujourd'hui :

### Par un don

L'Institut Catholique de Paris est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, d'intérêt général à but non lucratif, habilité à recevoir **des dons déductibles de l'impôt sur le revenu** (66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable) **et des dons déductibles de l'ISF** (75 % du don dans la limite de 50 000 €).

Les entreprises peuvent déduire de leurs impôts **60 % de leur don**, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

### Par une donation

Vous pouvez donner un bien immédiatement (**la donation en pleine propriété**). Vous pouvez aussi donner un bien tout en vous en réservant la jouissance votre vie durant (**la donation en nue propriété**).

... en donnant demain :

### Par un legs

Pour faire un legs à l'Institut Catholique de Paris, vous devez rédiger un testament. Vous pouvez léguer :

- Soit un bien déterminé : il s'agit d'un legs particulier ;
- Soit une quote-part de votre patrimoine : il s'agit d'un legs à titre universel ;
- Soit la totalité de votre patrimoine à une ou plusieurs associations : il s'agit d'un legs universel.

### Par une assurance-vie

L'Institut Catholique de Paris peut être désigné bénéficiaire de tout ou partie du contrat d'assurance-vie. Il suffit d'indiquer sur le contrat, au paragraphe "clause bénéficiaire": Institut Catholique de Paris - 21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06.

Pour davantage de renseignements, demandez conseil à votre notaire ou renvoyez le coupon ci-contre.



## Garanties de l'Institut Catholique de Paris

### Une gestion totalement transparente

Vous avez l'assurance que les fonds recueillis par l'Institut Catholique de Paris sont gérés avec une parfaite rigueur et la plus totale transparence. En effet, tous les ans, **nos comptes sont vérifiés et certifiés** par un commissaire aux comptes agréé.

### Vos volontés fidèlement respectées

Vous avez la **possibilité d'affecter votre don, donation, legs ou assurance-vie à un projet particulier**. Nous nous faisons un devoir de respecter scrupuleusement votre volonté.

L'Institut Catholique de Paris est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. A ce titre, il est habilité à faire appel à la générosité publique.

- Vos dons à l'Institut Catholique de Paris vous permettent de **bénéficier de déductions fiscales**.
- Vos donations, legs et assurances-vie sont **exonérés de tous droits de succession et de mutation** et sont donc **entièrement attribués** à la mission de l'Institut Catholique de Paris.

Pour davantage de renseignements sur les dons, donations, legs et assurances-vie, vous pouvez contacter le service relations donateurs :  
Tél. : 01 44 39 84 82 - [relations.donateurs@icp.fr](mailto:relations.donateurs@icp.fr)



### Institut Catholique de Paris

21 rue d'Assas  
75270 Paris Cedex 06  
Site Internet : [www.icp.fr](http://www.icp.fr)

Établissement privé d'enseignement supérieur.  
Association habilitée à recevoir des dons et legs.  
Reconnue d'utilité publique par la loi du 18 juin 1941 validée par l'ordonnance du 9 août 1944 - N°2591.

# DONS - LEGS DONATIONS ASSURANCES-VIE



Soutenez la mission de l'enseignement supérieur catholique





# Présentation de l'Institut Catholique de Paris



# Missions de l'Institut Catholique de Paris



## Une université au service de l'Église et de la société

L'Institut Catholique de Paris est une Université fondée en 1875 par 34 diocèses qui regroupe 6 facultés et 11 instituts spécialisés dont la plus grande faculté de théologie francophone dans le Monde. Elle accueille **plus de 9 000 étudiants** venant de **plus de 65 pays** et **250 doctorants**, encadrés par 150 enseignants-chercheurs. Son activité est régie par des statuts universitaires et civils, sous le contrôle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Saint-Siège. A ce titre, elle délivre des diplômes canoniques et des diplômes d'Etat.

L'Institut Catholique de Paris a 3 grandes missions :

- **Proposer des formations de haut niveau dans la fidélité aux valeurs chrétiennes**
- **Rendre un service d'Église en assurant enseignement et recherche en théologie**
- **Faire vivre un patrimoine intellectuel et culturel**

L'Institut Catholique regroupe également 28 laboratoires de recherche et un séminaire universitaire. Les formations sont réparties en 2 grands pôles de compétences :

- Théologie et sciences religieuses ;
- Lettres, langues et sciences humaines

## Des projets à financer

Notre Institution est financée partiellement par une subvention d'État et par les frais de scolarité.

**Pour développer de nouveaux projets et répondre à nos 3 grandes missions, nous avons besoin de sources complémentaires.**

**Afin de maintenir les frais de scolarité à la charge des familles à un niveau raisonnable**, l'Institut Catholique de Paris fait appel à la générosité publique.

## Proposer des formations de haut niveau dans la fidélité aux valeurs chrétiennes

### Ouvrir nos formations à tous par :

- Le financement de bourses d'études pour les étudiants les plus démunis
- Un programme spécifique d'accueil des étudiants handicapés

### Renforcer notre projet pédagogique par :

- L'accueil et l'accompagnement personnalisé des étudiants
- L'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle
- La mobilité internationale : incitation et aide aux étudiants désireux d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger

### Proposer des formations au service de l'Église et de la société :

- La création de formations spécifiques à notre mission d'Église (liturgie, catéchisme)
- Le développement de projets de recherche pour éclairer les débats de notre société (Ethique et Finance, Dialogue Interreligieux)

## Faire vivre un patrimoine intellectuel et culturel

### Conserver et transmettre un patrimoine architectural, culturel et religieux par :

- La conservation des fonds anciens des bibliothèques
- L'entretien et la réhabilitation des bâtiments



## Rendre un service d'Église en assurant l'enseignement et la recherche en théologie et sciences religieuses

### Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

- La plus grande Faculté de Théologie francophone. Elle poursuit une quête de l'intelligence de la Foi dans la grande tradition de la théologie universitaire ;
- 2 000 étudiants et auditeurs, et 140 professeurs-chercheurs, pour une grande diversité de filières et de spécialisations ;
- Formation des cadres de l'Église (religieux et laïcs) envoyés par leurs diocèses.

### Séminaire universitaire des Carmes

- 45 séminaristes y suivent pendant 6 ans leurs études de théologie ;
- Lieu de formation universitaire, spirituelle et pastorale.

Lors de sa visite à l'Institut Catholique de Paris, le Pape Jean-Paul II, le 1er juin 1980, saluait "ce lieu pénétré d'histoire, héritier de la plus prestigieuse tradition universitaire". Il en rappelait la vocation : "jeter dans le monde qui pense un ferment chrétien", et en soulignait le rôle irremplaçable.

## Vous souhaitez davantage d'informations pour

# Devenir bienfaiteur de l'Institut Catholique de Paris,

## Contribuer au maintien de la qualité de l'enseignement supérieur catholique,

## Soutenir la présence chrétienne dans le monde universitaire



**Retournez la demande d'informations au verso. Nous vous ferons parvenir une documentation complète de présentation de l'Institut Catholique de Paris, de sa mission et des différents moyens de le soutenir.**

